



BRÈVES ÉCONOMIQUES D'AFRIQUE CENTRALE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE YAOUNDE

Avril 2022

Zoom sur les perspectives économiques en Afrique centrale

Selon les dernières prévisions des perspectives de l'économie mondiale du FMI d'avril 2022, la croissance en Afrique subsaharienne devrait ralentir à 3,8 % en 2022, après 4,8 % en 2021. En zone CEMAC en revanche, la croissance du PIB réel est projetée à 4 %, en lien notamment avec un réajustement faisant suite à la faible performance enregistrée en 2021 avec une croissance de 1,4 %, la moitié des pays de la sous-région ayant connu une récession. La révision à la hausse de 1,4 point de la croissance 2022 de la zone par rapport à ce qui était envisagé en octobre 2021 s'explique en partie par la révision de la base 2021 (-1,0 point par rapport aux prévisions d'octobre), ainsi que par une reprise de la croissance dans les pays producteurs de pétrole. Ces prévisions et estimations, présentées ci-dessous, devraient toutefois être affinées à l'occasion des revues successives des programmes FMI ayant cours dans les différents pays.

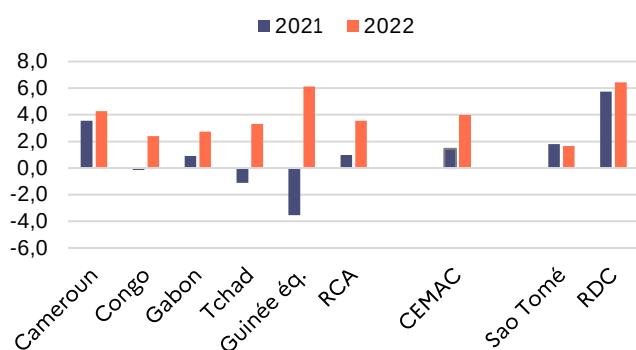


LE CHIFFRE À RETENIR

+ 4,0 %

Prévision du taux de croissance du
PIB en zone CEMAC en 2022

Croissance du PIB à prix constants (en %)

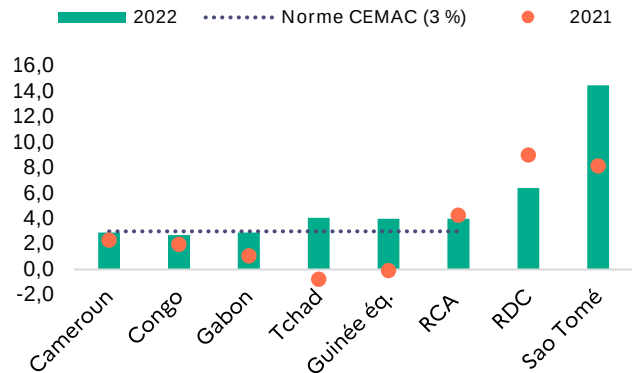


Source : FMI, WEO Avril 2022

Dans le détail, la plus forte croissance dans la sous-région serait enregistrée en Guinée équatoriale avec une prévision à 6,1 %, qui s'explique principalement par la chute du PIB en 2021 (-3,5 %) du fait de l'arrêt temporaire du complexe gazier de Punta Europa en fin d'année. Au Cameroun, la croissance atteindrait 4,3 % en 2022, après 3,5 % en 2021, le pays retrouvant progressivement sa trajectoire de croissance prépandémique. La République centrafricaine connaîtrait quant à elle une croissance de 3,5 %, après 1 % en 2021. Au Tchad, l'activité économique pourrait croître de 3,3 %, en lien avec la reprise de la production pétrolière et non pétrolière après la contraction enregistrée en 2021 (-1,1 %) du fait notamment d'une baisse de la production pétrolière et de mauvaises récoltes. La reprise est anticipée à 2,7 % au Gabon, après 0,9 % en 2021 tandis que le Congo pourrait sortir de la récession avec une croissance projetée à 2,4 % (contre -0,2 % en 2021 et -8,1 en 2020). Hors CEMAC, la croissance progresserait à 6,4 % en RDC -qui bénéficie du niveau élevé des prix des minerais-, tandis qu'elle enregistrerait une légère baisse à 1,6 % à Sao Tomé-et-Principe.

Dans le contexte de hausse des coûts de l'énergie, des produits alimentaires et des intrants du fait de la guerre en Ukraine, induisant une pression à la hausse des prix, le FMI anticipe une hausse de l'inflation en 2022, qui pourrait toutefois être modérée par les politiques d'encadrement des prix dans certains pays. En zone CEMAC, la norme communautaire de 3 % serait ainsi dépassée au Tchad, en Guinée équatoriale et en République centrafricaine, avec une inflation autour de 4 %, alors que les autres pays de la sous-région Cameroun (2,9 %), Gabon (2,9 %) et Congo (2,7 %) connaîtraient une inflation juste en dessous de ce seuil de 3 %. Hors CEMAC, la RDC enregistrerait une baisse de l'inflation à 6,4 % tandis que Sao Tomé ferait face à une inflation importante de 14,5 % (après 8,1 % en 2021).

Inflation dans les pays d'Afrique centrale (%)



Source : FMI, WEO Avril 2022

Régional

Les entreprises de la zone CEMAC prévoient une amélioration de l'activité au 2^{ème} trimestre

D'après le [test prévisionnel de conjoncture de la CEMAC](#), publié par la BEAC, les chefs d'entreprises de la sous-région anticipent une amélioration de l'activité économique au cours du deuxième trimestre de l'année 2022. Cette performance bénéficierait du niveau favorable des cours du pétrole, ainsi que de la reprise progressive de la demande privée et d'une demande publique soutenant l'activité économique.

Sur le plan sectoriel, le secteur primaire connaîtrait une dynamique favorable portée par l'extraction d'hydrocarbures et l'agriculture. Le secteur secondaire enregistrerait quant à lui un regain de l'activité dans la branche du BTP, soutenue par une demande publique en hausse. Dans le secteur tertiaire, l'activité se poursuivrait avec la branche télécommunications en croissance et un regain dans la branche hôtelière.

Toutefois, l'activité commerciale pourrait enregistrer un ralentissement du fait des difficultés d'approvisionnement et de tensions inflationnistes importantes, amplifiées par la guerre en Ukraine. En effet, dans un contexte de contrôle des prix des certains produits par les administrations, les marges seraient réduites pour les commerçants.

La BEAC resserre sa politique monétaire

A l'issue du [Comité de Politique Monétaire \(CPM\) de mars 2022](#), la BEAC a annoncé un nouveau resserrement de sa politique monétaire. Le taux d'intérêt des appels d'offres, principal taux directeur de la BEAC, passe de 3,5 % à 4 % tandis que le taux de la facilité de prêt marginal passe de 5,25 à 5,75 %. Cette décision se justifie selon la Banque, entre autres, par le contexte actuel marqué par l'augmentation des tensions inflationnistes, en lien avec le conflit en Ukraine. Par ailleurs, la Banque a relevé une faible accumulation des réserves de change, projetées à 3,66 mois d'importation à fin décembre 2022, contre 3,59 mois un an plus tôt. Les prévisions récentes de la Banque sur la zone ont été revues

et s'établissent désormais à : 3,1 % de croissance du PIB réel et 3,6 % d'inflation en 2022 (*cf. infra*), contre 3,7 % et 2,2 % prévus lors du CPM de décembre 2021.

Evolution des prix en zone CEMAC : l'inflation s'est élevée à 1,6 % en 2021, mais pourrait atteindre 3,6 % en 2022

Selon la [note publiée par la BEAC sur l'évolution des prix en zone CEMAC](#), l'inflation en moyenne annuelle se serait élevée à 1,6 % en 2021, après 2,3 % en 2020. En glissement annuel, le niveau général des prix aurait progressé de 2,6 % à fin décembre 2021, contre 2 % un an plus tôt. Cette hausse serait principalement portée par les prix des produits alimentaires. La tendance à la hausse découle notamment de l'augmentation des prix mondiaux des denrées alimentaires, des difficultés d'approvisionnement des importateurs en lien avec la hausse du coût du fret maritime. La BEAC évoque également le déficit de production agricole dans la sous-région, qui explique la tendance structurelle à la hausse des prix des produits alimentaires.

S'agissant de l'année 2022, la BEAC table sur une relative stabilité de l'inflation à fin mars 2022 par rapport à décembre 2021. La BEAC projette toutefois un taux d'inflation autour de 3,6 % en 2022, avant un retour au niveau de la norme communautaire de 3 % à l'horizon 2025. Cette évolution des prix résulterait notamment de la guerre en Ukraine avec les tensions inflationnistes sur l'énergie, les denrées alimentaires et les intrants agricoles et industriels, mais aussi les aléas climatiques qui touchent les pays sahéliens de la zone.

Dieudonné Evou Mekou est le nouveau président de la BDEAC

Le Camerounais Dieudonné Evou Mekou a été porté à la tête de la Banque de Développement

des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) par la Conférence des chefs d'Etat de la CEMAC. Il remplace ainsi l'Equato-guinéen Fortunato Ofa Mbo Nchama arrivé en fin de mandat. Administrateur civil de formation, Dieudonné Evou Mekou était jusque lors Vice-gouverneur de la Banque des Etats d'Afrique Centrale depuis 2017. Il dispose d'une expérience au sein de l'Administration camerounaise notamment aux services du Premier ministre, et à la Caisse Autonome d'Amortissement où il a été Directeur général de 2005 à 2016.

Bolloré Africa Logistics en voie de rachat par le groupe italo-suisse MSC

Le groupe Bolloré a conclu un accord avec le groupe Mediterranean Shipping Company (MSC) le jeudi 31 mars 2022 pour la cession de 100% de Bolloré Africa Logistics. Bolloré Africa Logistics regroupe l'ensemble des activités de transport et de logistique du groupe Bolloré en Afrique. La valeur de l'opération se chiffrerait à 5,7 Mds EUR, représentant la valeur de l'entreprise. L'opération de cession serait prévue pour la fin du premier trimestre 2023. Le groupe Bolloré restera présent en Afrique à travers Canal+. Bolloré envisage de poursuivre son développement en Afrique dans les secteurs du divertissement, des télécoms et de l'édition.

Cameroun

Les mesures du gouvernement camerounais contre la vie chère

Face à la conjoncture internationale sur les prix des produits de première nécessité, le gouvernement camerounais a récemment décidé de mesures d'accompagnement afin de réduire l'impact sur le pouvoir d'achat des ménages. Le ministre du Commerce a annoncé le 30 mars dernier, le maintien des prix actuels des carburants et gaz domestique (630 FCFA pour le litre de super, 575 FCFA pour le gasoil, 350 FCFA

pour le pétrole lampant, 6500 FCFA la bouteille de gaz domestique). Cette mesure impliquerait des subventions de l'Etat à hauteur de 672 Mds FCFA pour les carburants (contre 120 Mds prévus initialement) et 70 Mds FCFA pour le gaz domestique sur l'année 2022. Le gouvernement a également annoncé des allègements fiscaux au profit des entreprises, ainsi que des exonérations de taxes et droits de douane à l'importation. Par ailleurs, deux arrêtés signés du ministre du Commerce du 14 avril procèdent à une réorganisation des produits à prix contrôlés (dont pain, farine, huiles végétales, ciment, fer à béton), ainsi qu'à un renforcement du processus de contrôle administratif de ces produits.

Orange et MTN adoptent une nouvelle tarification des services Mobile Money

Les deux opérateurs majeurs du secteur du Mobile Money au Cameroun, Orange et MTN, appliquent désormais une nouvelle tarification de leurs services Mobile Money. Alors que les frais étaient auparavant définis par tranche de montant de transaction, ils représentent désormais une fraction fixe de la transaction avec l'introduction de plafonds : 2 % pour les frais de retrait sans dépasser 3500 FCFA et, 0,5 % pour les frais de transfert plafonnés à 500 FCFA. Cette simplification de la tarification intervient quelques mois après l'entrée en vigueur de la nouvelle taxe sur les transferts d'argent de 0,2 % instituée par la Loi de finances 2022.

Secteur bancaire : le nigérian Access Bank prépare son entrée tandis que le britannique Standard Chartered Bank se retire

Le groupe bancaire nigérian Access Bank a obtenu l'agrément lui permettant d'exercer en qualité de banque universelle sur l'étendue du territoire camerounais. Avec un capital social

initial d'environ 14,5 Mds FCFA, la filiale camerounaise d'Access Bank deviendra ainsi la 16^e banque présente sur le marché camerounais. Le groupe bancaire britannique Standard Chartered Bank a pour sa part annoncé le 14 avril 2022, sa décision de se retirer de sept pays d'Afrique - dont le Cameroun - et du Moyen Orient. Le groupe a indiqué vouloir concentrer son activité sur des marchés plus rentables et à croissance plus rapide. Standard Chartered est présent au Cameroun depuis 1986 et représentait à fin janvier 1,9 % de l'encours des crédits à l'économie et 3,9 % des dépôts.

Construction de la route Ebolowa-Akom-Kribi : signature du contrat avec l'entreprise ICM Construction Limited

Emmanuel Nganou Djoumessi, Ministre des travaux publics et Roberto Costantini, Directeur Afrique de ICM Construction Ltd ont procédé le 23 mars 2022 à la signature du contrat commercial relatif aux travaux de construction de la route Ebolowa- Akom II- Kribi y compris les voies de contournement de chacune de ces villes. Le début des travaux de cette route longue de 179,28 km est prévu au deuxième semestre 2022. Le coût des travaux est évalué à 122,4 Mds FCFA, le coût du km étant fixé à près de 682,7 M FCFA. La durée des travaux est de 36 mois. La construction de la route Ebolwa-Akom II-Kribi devrait notamment permettre de fluidifier le transport des marchandises en provenance du port en eau profonde de Kribi.

Enregistrement du poivre de Penja comme Indication Géographique Protégée sur le marché européen

La [Commission européenne a annoncé le 17 mars 2022 l'enregistrement du poivre produit dans la localité de Penja](#) dans la région du Littoral-Cameroun, comme première indication géographique protégée (IGP) de l'espace de l'Organisation africaine de la propriété

intellectuelle (OAPI), et la deuxième du continent africain. Avec cet enregistrement, l'Union européenne reconnaît l'origine spécifique et les qualités particulières du poivre de Penja, et garantit la protection du droit des membres de l'association des producteurs locaux d'avoir l'exclusivité à en utiliser la dénomination. Cette reconnaissance permettra également de favoriser la commercialisation du poivre de Penja et d'en augmenter sa valeur marchande, contribuant à terme à une hausse de la production et des exportations.

Électricité : inauguration de la mini-centrale hydroélectrique de Mbakaou

Gaston Eloundou Essomba, Ministre de l'eau et de l'énergie a procédé le 14 avril 2022 à l'inauguration de la mini centrale de Mbakaou d'une capacité de production de 1,5 MW. La mini-centrale réalisée par IED Invest pour un coût total de 4,4 Mds FCFA permettrait de stabiliser la fourniture en énergie électrique dans la commune d'arrondissement de Tibati. L'énergie produite est rachetée par l'opérateur Eneo pour distribution. Selon le MINEE, moins de 50 % de l'énergie produite par la centrale est consommée par les populations de la ville de Tibati et des localités environnantes. Le MINEE envisage une extension des réseaux pour étendre la fourniture d'énergie produite par la centrale de Mbakaou vers les villes de Ngaoundal et de Banyo.

Célestin TWAMBA élu vice-président de l'Alliance des patronats francophones pour l'Afrique centrale

Célestin Tawamba, président du patronat des entreprises camerounaises (GICAM), a été élu vice-président de l'alliance pour l'Afrique Centrale. L'annonce a été faite lors de la cérémonie de signature de l'accord de Tunis pour la création de L'Alliance tenue le 29 mars 2022. L'Alliance des patronats francophones, qui regroupe 25 organisations patronales

francophones issues des cinq continents, a pour objectif de promouvoir le partenariat et la coopération entre les pays francophones et d'exploiter tous les avantages offerts par cet espace commun en termes d'échanges de produits et de services, d'investissements directs et conjoints. Cette rencontre a permis d'approuver les statuts de l'Alliance, de désigner son président et d'élire les membres du bureau.

MTN Cameroun et Camtel signent un accord d'itinérance du réseau national

Cameroon Telecommunications (Camtel) et MTN Cameroon, ont signé le 13 avril 2022 à Johannesburg en Afrique du Sud, un accord stratégique d'itinérance du réseau national. Cet accord permettrait à Camtel (opérateur public) de bénéficier de la couverture 2G/3G et 4G dont dispose MTN à travers le territoire national. L'infrastructure réseau développée par MTN au Cameroun couvrirait 97 % de la population en 2G, 90 % en 3G et 70 % en 4G. Camtel pourra bénéficier des installations de MTN pour assurer l'itinérance de son réseau dans les zones non encore couvertes.

47 Mds FCFA pour améliorer la production de l'usine Cimencam de Figuil

Les cimenteries du Cameroun (Cimencam) ont bénéficié d'un prêt de 47 Mds FCFA destiné à la création d'une ligne de production dans son usine de Figuil. L'accord de prêt a été signé le 17 mars 2022 entre le pool de banques conduit par la Bicec et le Directeur général de Cimencam. Le coût d'investissement du projet est de 50 Mds FCFA pour une durée des travaux estimée de 24 mois. Ce financement va permettre d'accroître les performances de l'usine Cimencam de Figuil. D'une capacité de production de 500 000 t de ciment, cette ligne devrait également permettre de produire 1 000 t de clinker par an.

Centrafrique

La direction du FMI approuve la première revue du programme de référence

[La direction du FMI a approuvé le 13 avril 2022 la première revue du programme de référence avec la RCA](#), dont l'objectif est d'améliorer la mise en œuvre des politiques économiques soutenables et de catalyser les financements des autres partenaires. Selon le FMI, la mise en œuvre du programme est globalement satisfaisante à fin décembre 2021. Les services du Fonds relèvent l'augmentation des risques liés à la hausse des prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers et l'incertitude liée aux appuis budgétaires. Les services notent par ailleurs que des assurances de financement des partenaires seront primordiales pour préserver la stabilité macroéconomique du pays, mais aussi pour faciliter la transition vers un accord de financement avec le Fonds.

Congo

Le Congo prend des mesures pour lutter contre la hausse de prix

Pour anticiper l'impact de l'augmentation actuelle des prix des denrées alimentaires, les autorités gouvernementales ont décidé de mettre en place une cellule de veille visant à s'assurer de l'approvisionnement du pays en denrées alimentaires de base et à maîtriser l'évolution des prix des produits de première nécessité. Un plan de résilience est par ailleurs en cours d'élaboration par cette cellule du gouvernement pour aider les commerçants à constituer des stocks de produits alimentaires. Elle serait également chargée de suivre la régularité des transferts des fonds effectués par les opérateurs économiques pour régler leurs fournisseurs. Les prix de certains aliments de base ont déjà enregistré une augmentation significative.

La 6ème commission mixte Congo-Russie prévue en septembre

Le ministre congolais de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé a annoncé la tenue en septembre prochain de la 6^{ème} commission mixte de coopération entre le Congo et la Russie. À l'issue d'une séance de travail organisée le 30 mars par visioconférence avec son homologue russe, a également été évoqué le projet de construction de l'oléoduc devant relier Pointe-Noire à la zone industrielle de Maloukou. L'entreprise russe Prometey qui pourrait réaliser ce projet aurait soumis aux autorités congolaises un plan de financement.

La Banque mondiale accorde un financement additionnel de 13 M USD au Congo

Deux accords de financement pour un montant total de 13 M USD (7,6 Mds FCFA) ont été signés, le 30 mars à Brazzaville, par la ministre congolaise de l'Économie et le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'ouest et du centre, en séjour de travail à Brazzaville. Le premier accord d'un montant de 10 M USD porte sur un financement additionnel dédié au projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT), dont le premier financement de 33 M USD a notamment permis de réaliser le recensement de la population en 2020, d'élaborer le premier recensement général des entreprises du Congo et de réaliser les travaux en cours du siège de l'Institut national de la statistique. Le second accord, d'un montant de 3 M USD, sera affecté à la lutte contre la pandémie de Covid-19.

L'API a organisé le 24 mars une Conférence pour présenter les opportunités d'investissement au Congo

L'Agence de la promotion des investissements (API), sous tutelle du ministère du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, a organisé le 24 mars à Brazzaville, une conférence pour présenter les opportunités d'investissements au Congo. Un rapport économique sur le Congo, réalisé par la société française LD Média Développement et baptisé « Yearbook 2021-2022 », a été présenté à cette occasion. Plusieurs mesures fiscales visant à attirer les investisseurs ont également été présentées par le ministre délégué au Budget qui a annoncé un projet de refonte de la Charte des investissements ainsi que l'élaboration d'un nouveau code des impôts qui doit faire l'objet d'une large concertation avant d'être promulgué. Le ministre a dit tout mettre en œuvre pour régler les problèmes informatiques qui minent actuellement l'administration fiscale, notamment la difficulté de digitaliser le Guichet unique de paiement (GUP) et la déclaration des impôts via le logiciel E-tax.

L'Etat envisage de réglementer le secteur des jeux de hasard et d'argent

Le ministre des Finances, du budget et du portefeuille public a annoncé l'élaboration en cours d'un avant-projet de loi visant à réglementer les jeux de hasard et d'argent. L'État congolais entend inscrire dans la prochaine loi de finances des mesures devant permettre de combler le vide juridique actuel et de maîtriser la prolifération anarchique de sociétés dans ce secteur qui impactent l'activité de la Congolaise de gestion et de loterie (Cogelo), société anonyme dont l'État est l'actionnaire majoritaire.

Le Ministère des PME a lancé la première édition de la « caravane de l'entrepreneuriat »

La ministre des PME, de l'artisanat et du secteur informel a lancé, le 22 mars à Brazzaville, la

première édition de la caravane de l'entrepreneuriat. Cette initiative vise à promouvoir la culture entrepreneuriale auprès des jeunes congolais et à sélectionner les meilleurs plans d'affaires pour un éventuel accompagnement. Cette première édition baptisée « *Ose entreprendre* » cible les jeunes de 18 à 40 ans exerçant dans les cinq principales villes du pays, à savoir Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Oyo et Ouessou. Au travers de ce programme, 150 jeunes porteurs de projets et promoteurs d'entreprise pourraient bénéficier d'un soutien du ministère des PME pour structurer leurs projets.

Le Congo prend la présidence de l'Assemblée des régulateurs télécoms d'Afrique centrale

Louis-Marc Sakala, directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques du Congo (ARPCE), a été désigné le 22 mars à Douala, en tant que nouveau président exécutif de l'Assemblée des régulateurs télécoms d'Afrique centrale (ARTAC). Les questions de coordination des fréquences aux frontières, du « free roaming » et de partage des bonnes pratiques de régulation en Afrique centrale sont entre autres les thèmes inscrits durant son mandat de deux ans. L'ARTAC est une institution régionale créée en 2004 pour harmoniser les points de vue des régulateurs de la sous-région. Elle compte 8 pays membres : le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la RDC et le Tchad.

Une délégation d'administrateurs de la BAfD a effectué une mission au Congo

Une délégation de 10 administrateurs du Groupe de la Banque africaine de développement (BAfD) conduite par l'administrateur à la BAfD pour l'Afrique centrale a séjourné, du 21 au 26 mars à Brazzaville, dans le cadre des missions de

consultations annuelles de cette institution. La délégation s'est entretenue avec le ministre des Finances du Congo avec qui a été discuté d'un éventuel appui budgétaire dans le cadre du programme de facilité élargie de crédit du FMI, de la désignation d'un nouvel administrateur de la BAfD dont le tour revient au Congo, ainsi que des préparatifs des Assemblées annuelles de cette institution régionale qui devraient se tenir à Brazzaville en mai 2026.

Gabon

Maintien des mesures de soutien face à l'inflation

Très dépendant de ses importations alimentaires, le Gabon est affecté par les répercussions de la guerre en Ukraine, bien que le pays n'importe que très peu de blé de Russie et rien d'Ukraine. Avant le conflit, les prix administrés de certains produits comme le pain et l'huile avaient déjà enregistré une hausse. Depuis février, le prix du sac de farine de 50 kilos a ainsi augmenté de 16 000 FCFA à 19 000 FCFA.

Face à cette nouvelle hausse de l'inflation, le Président Ali Bongo Ondimba a demandé au gouvernement de conserver les mécanismes mis en place pour maintenir un prix fixe sur des produits de première nécessité, notamment le carburant à la pompe, le pain et la farine. Pour rappel, l'Etat subventionne l'essence, le diesel, et le gaz butane pour les maintenir à des prix respectifs de 605 FCFA, 585 FCFA le litre et 5 950 FCFA la bouteille. Selon la Première ministre Rose Christiane Ossouka Raponda, les subventions de l'Etat pour l'essence s'élèvent à 47 Mds de FCFA depuis le début de l'année.

De même, depuis 2019, dans le cadre du Programme « lutte contre la vie chère », 58 produits de première nécessité sont exonérés de droits de douanes. Cependant, le texte de la loi de finances 2022 prévoit d'instaurer des droits de douanes, certes réduit à 5 %, pour les produits de première nécessité, soit 23 produits dont les pâtes alimentaires, le riz, la viande. Ceux-ci étaient jusqu'ici exemptés.

Ouverture du premier hypermarché Carrefour – Prix Import à Libreville

Le 5 avril 2022, Carrefour et Prix Import ont ouvert en partenariat leur premier hypermarché à Libreville. Ce magasin, d'une superficie de 3000 m² a nécessité un investissement total de 10 Mds FCFA. L'inauguration s'est faite en présence des autorités gouvernementales, des élus nationaux, de l'ambassadeur de France et d'une délégation du groupe Carrefour. Pour rappel, après un premier partenariat depuis plusieurs années avec la centrale d'achat de Carrefour, Prix Import a signé en 2021 un accord avec le groupe Carrefour, lui permettant d'obtenir une pleine franchise du groupe. Ce partenariat a notamment entraîné la rénovation des huit ex-magasins Prix Import à Libreville, ainsi que leur mise aux normes permettant leur inscription sous la marque Carrefour Market. A travers cette alliance, le Gabon devient le 5ème pays d'Afrique Subsaharienne, et le 10ème pays africain choisi par Carrefour pour son expansion.

Hausse de l'activité de raffinage

Selon les chiffres de la Direction générale de l'économie et de la politique fiscale (DGEPF), le volume de brut traité par la Sogara (Société Gabonaise de Raffinage) a augmenté de 14,7% en 2021, pour se porter à 957 000 tonnes métriques. Ces performances sont les meilleures depuis 2016. L'entreprise a notamment doublé son chiffre d'affaires qui a atteint 441 Mds FCFA en 2021, aidée en cela par la hausse des prix. Pour autant, la Sogara est loin de satisfaire la demande nationale, ne couvrant qualitativement qu'une part de celle-ci. Sa compétitivité reste faible. Elle a en outre subi des difficultés au quatrième trimestre 2021 comme l'arrêt technique de trois semaines pour l'entretien de son catalyseur, ainsi que des pénuries d'approvisionnement en Rabi, seul type de pétrole brut qu'elle peut traiter, parmi les deux types de pétrole brut produits au Gabon. Créée en 1964, la Sogara est l'unique raffinerie du Gabon, détenue à 68,8% par l'Etat.

Guinée équatoriale

La Guinée Equatoriale amorce d'importantes réformes du programme FMI

Dans le cadre du programme FMI signé par le gouvernement en 2019, la Guinée équatoriale (GE) a entrepris d'avancer sur une série de réformes nécessaire pour permettre de déclencher une première revue du FMI. Fin mars, le gouvernement de GE a publié le formulaire de déclaration de patrimoine et d'intérêts conformément à la loi no. 1/2021 du 10 mai (loi anticorruption). La déclaration de patrimoine et d'intérêts est une obligation pour les hauts fonctionnaires et les agents exposés par la spécialité des tâches qu'ils accomplissent à un risque accru de corruption. Au mois d'avril, le gouvernement a également publié une liste d'actifs publics à privatiser selon deux modalités: (i) des organismes autonomes et des entreprises publiques (télécommunication, électricité, compagnie aérienne, centre de contrôle technique), et (ii) des actifs faisant l'objet d'autres formes de privatisation (hôtels, infrastructures éducatives, sanitaires, portuaires, aéroportuaires, routières). La privatisation peut impliquer le transfert total des actifs ou le transfert de la gestion au secteur privé. La vente de ces actifs devrait impliquer des appels d'offres internationaux ouverts et transparents.

Le PNUD appuie le Trésor pour l'élaboration d'une stratégie nationale de diversification économique

Le Ministère des Finances, de l'Économie et du Plan avec l'appui du PNUD ont démarré au mois d'avril des travaux d'élaboration de la Stratégie

Nationale de Diversification Économique. Ils ont pour but d'optimiser la mobilisation des ressources publiques et privées, intérieures et extérieures du pays, pour financer les objectifs de la diversification économique. Cette stratégie de financement proposera un nouveau cadre à moyen et long terme, qui donnera lieu à d'importantes réformes qui permettront le financement de l'Agenda Guinée équatoriale 2035.

Tchad

Selon le FMI, la situation économique et financière du pays s'est dégradée en 2021

Le Tchad a vu son économie décliner en raison de « chocs durables depuis le début de la Covid-19 », d'après le FMI. Cette situation est due à une baisse de la production pétrolière et à la faible pluviométrie qui a entraîné une chute de la production agricole résultant elle-même sur une hausse de l'inflation. « Dans l'ensemble, le PIB réel s'est contracté de 0,3 %, sous l'effet d'une réduction de 3 % de la production pétrolière. Alors que l'inflation annuelle moyenne était limitée à -0,8 % en 2021, la mauvaise récolte de 2021 a alimenté les pressions inflationnistes, les prix des denrées alimentaires ayant augmenté de 6 % en glissement annuel en janvier. Ces pressions devraient être aggravées par la guerre en Ukraine », fait savoir la [note d'information du FMI](#).

Hausse importante des prix de produits alimentaires à Goz Beïda

À l'instar des autres localités du Tchad, la ville de Goz Beïda est confrontée à une forte hausse des prix des denrées alimentaires. Une grande partie des produits alimentaires sont importés du Soudan voisin. En cette période de ramadan, le prix du sac de sucre de 50 kg a par exemple grimpé, passant de 27 500 à 36 000 FCFA, tandis

que le sac de sucre de 10 kg est passé de 6 000 à 8 000 FCFA. Le prix du sac de farine est passé de 25 000 à 27 500 FCFA, tandis que celui du sac de riz de 50 kg est également en hausse. Cette hausse est au moins autant due au mois de ramadan qu'à une hausse des prix plus généralisée, en raison de la hausse des coûts de frets, et des effets indirects de la guerre en Ukraine.

Plus de 6 millions de personnes auraient besoin d'une aide humanitaire urgente au Tchad

Les Nations unies et le gouvernement tchadien ont lancé le 14 mars un plan de réponse humanitaire d'un montant de 511 M USD pour venir en aide à plus de six millions de personnes ayant besoin d'une aide, notamment alimentaire, urgente cette année au Tchad selon le Bureau des Nations Unies en charge de la coordination des affaires humanitaires.



Adhésion de la RDC à la Communauté d'Afrique de l'Est

La RDC a fait son entrée officielle à la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) le 29 mars 2022. Elle rejoint ainsi le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Soudan du Sud et la

Tanzanie dans l'organisation sous-régionale. Avec l'adhésion de la RDC, le marché commun de la CAE est désormais estimé à 285 M d'habitants et près de 300 Mds USD de PIB. Selon le [rapport 2019 sur l'intégration régionale en Afrique](#), la CAE est la communauté la plus intégrée globalement parmi les huit CER que compte l'Afrique. Il est à noter que la RDC est également membre de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC).

Le gouvernement annonce une hausse du salaire de base des agents et fonctionnaires de l'Etat

Le ministre congolais de la Fonction publique, Jean-Pierre Lihau, a annoncé le 19 avril une hausse du salaire des agents de l'Etat dès fin avril 2022. Cette décision serait justifiée par la volonté de l'Etat congolais d'améliorer les conditions sociales des agents et fonctionnaires de l'Etat. L'annonce ferait suite à la signature d'un avenant au protocole d'accord entre le gouvernement congolais et l'Intersyndicale de l'administration publique (INAP). L'augmentation serait de l'ordre de 30% pour le deuxième trimestre et de l'ordre de plus au moins 45% à partir du troisième trimestre. Le gouvernement aurait également procédé à une baisse de l'impôt professionnel sur le revenu, de 15 à 3 %.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international